

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 9 (1933-1934)
Heft: 2

Artikel: "Qu'en pensez-vous?"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-704139>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le tir.

Le directeur de l'exercice de tir a donné la tâche: « Une artillerie de deux pièces a pris position au Bois-Noir, vous recevez l'ordre de la battre. » — « Une artillerie de deux pièces a pris position au Bois-Noir, je reçois l'ordre de la battre, » a répété, de sa voix claire le commandant de tir. Les artilleurs se penchent sur leurs cartes et consultent leurs tables de tir. Pendant ce temps, l'officier de pionniers, les mains dans les poches, prend un air dégagé. Si vous êtes près de lui, il vous dira que lui aussi, il sait tirer. Il a suivi autrefois la théorie du tir, à son école d'officiers; il a même commandé une série, la meilleure de celles qui furent tirées à cette école. Ah, si on le laissait seulement tirer, il montrerait bien aux artilleurs de quoi il est capable.

Mais le tir a commencé. Et le commandant de tir mène bien son affaire. Le petit Favre, avec ses boucles blondes, ses grands yeux bleus, sa figure imberbe et sa voix claire, on dirait un grand collégien. Mais quelle décision et quel entrain! Il sait ce qu'il se veut, celui-là. Cette gerbe de feu et d'acier qui éclate à quelques kilomètres d'ici, c'est sa gerbe à lui. Et patiemment, implacablement, il la conduit sur le but. Si vous l'interrompiez un instant et lui demandiez: « Lieutenant Favre, que voulez-vous faire? » Il vous répondrait: « Rentrer dedans, mon major! »

Pendant ce temps, quelque part dans une tourelle, à la lueur des lampes électriques et dans la buée des souffleries, on « en met ». Ici non plus, il ne faut pas d'indécision. On crie des chiffres, on manœuvre des volants, on bloque des freins. L'artillerie cuirassée tape ses coups sourds.

Dans le Casino, à Dailly, les lieutenants lâchent précipitamment leur bridge. « Voilà Savatan qui tire, disent-ils, allons voir! »

Aux butts, les shrapnels éclatent dans des lueurs blanches. Et parfois, le haut d'un sapin, frappé en plein, s'embrase comme une torche.

J. C.

Cours de répétition du Rég. Inf. 3

Le cours de répétition du R. I. 3 a eu lieu du 31 juillet au 12 août 1933; c'était un cours de détail.

Les sof. avaient été invités à participer volontairement à un cours de cadres. Ce dernier a été d'un bon rendement et a eu une heureuse influence. Il serait à souhaiter qu'il devienne obligatoire.

La mobilisation décentralisée a été une bonne innovation.

La première semaine fut consacrée aux contrôles individuels permettant d'établir nettement le degré d'instruction de chaque homme.

Puis on a passé à l'instruction du groupe, de la section et de la compagnie.

Parallèlement, des tirs à balles ont été effectués au fusil, au F. M. et à la mitrailleuse. Ainsi chacun a pu se familiariser de nouveau avec son arme et les sof. ont eu l'occasion de résoudre quelques tâches tactiques très profitables à leur instruction.

Les compagnies ont été inspectées dans les formes prévues, soit par les commandants de bataillon, soit par le commandant de régiment, de brigade ou de division.

Ces inspections se sont révélées une nécessité; elles donnent à l'homme le sentiment que son travail sera contrôlé d'une manière approfondie. Leurs résultats furent en général satisfaisants. Elles ont montré un progrès au point de vue tenue, service intérieur et ordre dans les cantonnements. Dans les questions de paquetages, il y a encore de gros progrès à réaliser.

En vue des exercices de régiment, le stationnement a été modifié au début de la seconde semaine. Ce changement était exigé par le fait que les exercices devaient se dérouler dans la région Baulmes-St-Christophe-Valeyres s/ Rances-Sergey-Lignerolles.

Ces exercices se firent en liaison avec le R. art. camp. 2, de manière à donner aux cadres l'occasion d'exercer cette liaison infanterie-artillerie, un des problèmes capitaux de la guerre. Le thème était le suivant: le bat. 10 et 1 gr. art. camp. représentaient un détachement de troupes rouges ayant pénétré de vive force chez nous.

Les bat. 7 et 13, plus 1 gr. art. camp. formant le gros du R. I. 3 avaient comme mission d'empêcher rouge de sortir du défilé de Lignerolles.

Une école de recrues du train ayant participé à ces exercices, il a été possible de représenter tous les trains et de les faire manœuvrer suivant la situation tactique.

L'arbitrage et la figuration des feux ont bien joué grâce à un réseau de transmission serré établi par les téléphonistes. Ce réseau a joué sans aucun dérangement.

Les enseignements suivants ressortent de ces exercices.

L'exploration de combat doit être beaucoup plus active, on avance encore trop à l'aveuglette; les troupes qui progressent ne se soucient pas toujours d'avoir un appui de feu bien organisé et pouvant donner un feu efficace; on agit souvent schématiquement. Plus d'initiative est une nécessité.

La liaison avec les voisins fait défaut, elle devrait préoccuper les chefs à tous les instants.

Il faut que la troupe soit mieux orientée sur l'exercice, car d'une part elle y prendra plus d'intérêt et d'autre part chacun peut faire acte d'initiative s'il est bien pénétré de la mission qui incombe soit à sa compagnie soit à sa section.

Un progrès sensible a été noté dans l'entretien de l'armement.

Un contrôle plus serré du matériel éviterait des frais inutiles à la fin du cours; un sérieux progrès devra être réalisé pendant les manœuvres de l'année prochaine.

Ce cours, qui s'est déroulé dans une période de beau temps exceptionnel et dans une des plus belles parties du canton de Vaud où l'accueil a été des plus chaleureux, a donné dans son ensemble de bons résultats. Mais ceux-ci ne doivent pas se perdre d'une année à l'autre, car c'est sur eux que reposera tout le travail de l'année prochaine.

„Qu'en pensez-vous?“

La « Gazette de Lausanne » du 12 septembre a inséré, sous le titre: « Les yeux qui s'ouvrent », un entre-filet qui vient à l'appui de l'article paru dans le dernier numéro du « Soldat suisse » sous le titre: « Qu'en pensez-vous; l'objection de conscience. »

Voici cet article:

« La Patrie humaine publie une lettre du professeur Einstein à l'antimilitariste bruxellois Alfred Malsen, qui s'était adressé à lui, il y a un certain temps, à propos de deux objections de conscience:

Vous serez très étonné de ce que je vais vous dire. Il y a peu de temps encore on pouvait espérer combattre avec succès le militarisme en Europe par le refus individuel du service.

Mais aujourd'hui nous sommes en présence de circonstances toutes différentes. Il y a au centre de l'Europe un pays (l'Allemagne), qui prépare publiquement la guerre par tous les moyens. Dans ces conditions les pays

latins, surtout la France et la Belgique, se trouvent en très grand danger et ils ne peuvent compter que sur leur préparation.

En ce qui concerne notamment la Belgique, il est visible que ce petit pays ne fera pas un usage abusif de sa préparation, et qu'il en a le plus grand besoin pour sauvegarder son existence. Imaginez la Belgique occupée par l'Allemagne actuelle. Ce serait sans doute encore pire qu'en 1914, bien que, déjà à cette époque, l'occupation ait été terrible. C'est pourquoi je vous dis sans détour: « Si j'étais Belge je ne refuserais pas le service militaire dans les circonstances actuelles », mais je l'accepterais avec le sentiment de contribuer en pleine conscience à sauver la civilisation européenne. »

Ce témoignage est d'autant plus instructif que, il y a une année encore, Einstein était partisan du refus de servir.

Du reste ce qu'il dit de la Belgique ne s'applique-t-il pas en tous points à la Suisse?

Petites nouvelles

Les manœuvres de la 2^e division se sont terminées comme on le sait par une longue retraite de trois jours du parti bleu que commandait le colonel Hilfiker, chef d'arme du génie. Cette superbe bataille a mis une fois de plus en lumière la nécessité de doter l'infanterie de l'armement défensif qui lui fait encore défaut: c'est-à-dire de lance-mines et de canons d'accompagnement. Les modèles ont été étudiés et sont prêts, quand donc notre infanterie en sera-t-elle dotée? Voilà la question, car il est certain qu'avec un tel matériel, réclamé du reste par les chefs responsables, la valeur défensive de notre terrain se trouverait doublée.

* * *

Il apparaît que le projet du D. M. F. de supprimer l'instruction militaire préparatoire est en voie de se réaliser et de permettre ainsi une économie de fr. 215,000.— sur le budget fédéral.

Toutefois nous tenons à souligner l'entre-filet paru dans la presse qui affirme crânement que « la disparition des moblots permettrait de concentrer l'effort sur la préparation gymnastique de la jeunesse et sur la préparation au tir. » Cela laisse à entendre que l'on boucherait un trou pour en faire un autre, et cela dans le but de concentrer l'effort sur la préparation gymnastique de la jeunesse et la préparation au tir. Mais alors qu'enseignait-on dans les cours militaires préparatoires si ce n'est précisément ces deux branches, qui sont à la base de toute instruction militaire!

De toute façon ce n'est pas sans beaucoup de regrets que nous verrons la suppression d'une institution qui a rendu de grands services à l'armée, en éveillant chez nous jeunes gens l'esprit militaire et en leur inculquant de bonne heure des notions d'ordre et de saine discipline.

* * *

A l'heure actuelle, le montant total des soldes figure au budget militaire pour la somme coquette d'environ 10 millions. Aussi le programme financier prévoit-il une réduction générale de 15 % sur la solde. Ce taux de 15 % permettrait de réduire de fr. 3.— la solde de colonel, fr. 1.10 celle de lieutenant, etc. Pour les sous-officiers, la réduction oscille entre 60 centimes (adj. sous-off.) et 30 centimes (caporal); elle sera de 25 centimes pour les appointés, 20 centimes pour les soldats et 10 centimes pour les recrues. Ces réductions permettront une économie globale d'environ 1 million. En dépit de la réduction, ci-dessus, le soldat suisse sera néanmoins mieux partagé encore que ses camarades d'autres armées. Le soldat français ne touche que la valeur de 5 centimes suisses, l'Italien 10 centimes, le Belge 30 centimes belges, etc. Il faut tenir compte également du fait que chez nous, la durée du service militaire est bien inférieure à celle des pays mentionnés plus haut.

* * *

Tous les membres de la Société des Officiers ont reçu une invitation à participer à la Fête du Centenaire de la Société Suisse des Officiers, qui aura lieu à Zurich le dimanche 26 novembre 1933. Cette fête coïncidera avec la célébration du centenaire de la Société cantonale zurichoise des officiers.

Au programme figure tout d'abord la cérémonie officielle à la Tonhalle, au cours de laquelle on entendra des discours

M. le Conseiller fédéral Minger, chef du Département militaire, du colonel Bircher, président central de la S. S. O. et du Lt.-col. von Schulthess, président de la Société cantonale zurichoise.

En raison de la grande affluence, le banquet qui suivra la cérémonie aura lieu dans plusieurs locaux.

* * *

Le Département militaire fédéral vient d'éditer une nouvelle instruction sur le camouflage et qui est fort bien présentée et accompagnée d'une cinquantaine de photos et de croquis extrêmement suggestifs.

Cette brochure traite en détail des principes du camouflage contre l'observation terrestre et aérienne. Elle indique les moyens de mise en œuvre de ce camouflage en tenant compte de toutes les situations qui peuvent se présenter pendant le service en campagne.

Des précisions sont données en outre sur l'utilisation des filets de camouflage, notamment pour les pièces d'artillerie ou des mitrailleuses et leurs servants, ainsi que sur l'utilisation de la peinture.

Le camouflage des transmissions est traité à fond. L'importance de ces questions s'est accrue à mesure que la fonction du service de renseignements devenait plus indispensable.

Il est à prévoir que lors des prochains cours de répétition, et peut-être aussi dans les écoles de recrues, ces nouvelles instructions sur le camouflage feront l'objet d'exercices destinés à familiariser la troupe avec cette matière encore peu connue. Nous ne doutons pas que cette nouvelle publication est appelée à rendre de grands services.

* * *

La Fête centrale de la Société des Troupes de Forteresse de la Suisse romande aura lieu à Montreux les samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre prochains.

Le programme de samedi prévoit un tir au stand de Chailly sur Clarens; à 19 h. 15, l'assemblée générale au Montreux-Palace, suivie d'un banquet, avec soirée familière où sera jouée une revue de notre confrère Roger Molles, de la « Tribune de Lausanne ».

Le dimanche, le tir reprendra dès la première heure. A 13 heures, banquet et distribution des prix.

* * *

L'armée espagnole a mis en service un lance-bombes de 50 millimètres, qui avait été adopté en septembre 1932. Cet appareil, inventé par le capitaine Valero, porte le nom de M. L. I 50 mm Valero-Ecia. La dotation fixée jusqu'à présent est de un par compagnie de fusiliers et de une section par escadron d'armes automatiques.

Les caractéristiques principales de ce nouveau lance-bombes sont les suivantes:

Précision: à 500 mètres, après un court réglage, on a obtenu 12 coups dans un rectangle de 25 mètres sur 15 mètres.

Puissance et sécurité du projectile: il y a plusieurs valeurs pour la charge de propulsion. Le rayon d'action de la grenade est de 20 mètres, les éclats peuvent atteindre à 40 mètres du point d'éclatement. Le maniement de l'engin est absolument sans danger. Il n'y a pas de risques d'éclatement des projectiles, au cours des transports sur bât ou à cheval, ni pendant la manipulation.

* * *

La Yougoslavie a adopté récemment le canon de 105 millimètres fabriqué par la maison Schneider, du Creusot. Cette pièce a une portée de 26 kilomètres. Son projectile pèse 15 kg 600. Il est animé d'une vitesse initiale de 660 mètres par seconde. Le poids de la pièce en ordre de marche est de 3200 kilogrammes. Elle est déplacée au moyen de tracteurs.

Où sont les 15 km de portée de nos canons de 120 mm?

* * *

Le « Bulletin belge des sciences militaires » donne les renseignements suivants sur le canon Boxman de 31 millimètres, de conception hollandaise:

Le canon s'enlève facilement; l'appareil de fermeture est à coin et semi-automatique; frein hydraulique, récupérateur à ressort. Les broches de bouclier étant très près du centre de gravité évitent l'emploi de masses compensatrices. Le bouclier a 1 mètre de haut et 1 m 50 de large. La décomposition de l'engin en fardeaux pour le transport n'est pas prévue.

Données numériques:

Calibre, 31 millimètres; poids du projectile, 0 kg 48; vitesse initiale, 675 mètres par seconde; élévation, +25°; pointage en direction, 40°; hauteur de l'arme, 55 centimètres; vitesse de tir, 15 coups par minute; poids en batterie, 225 kilos. A 200 mètres, le projectile perce une cuirasse de 40 millimètres, mais ne traverse plus que 20 millimètres à 1000 mètres. Rendement médiocre, comparativement au poids de la pièce.